

Devenir enseignant 2023

Livret de formation

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation



Édito	3
Le nouveau format des concours de recrutement des professeurs et CPE	5
L'offre de formation académique des futurs professeurs et CPE	8
Fiches parcours – master / concours – métiers	16
Devenir professeur des écoles	16
Devenir professeur de sciences industrielles de l'ingénieur	19
Devenir professeur d'économie et gestion	20
Devenir professeur d'anglais / lettres	21
Devenir professeur d'espagnol / lettres	21
Devenir professeur de lettres / histoire-géographie	21
Devenir professeur d'arts appliqués	22
Devenir professeur de mathématiques	23
Devenir professeur de numérique et sciences informatiques	24
Devenir professeur de physique-chimie	25
Devenir professeur de sciences de la vie et de la Terre	26
Devenir professeur de mathématiques / sciences	27
Devenir professeur de biotechnologies option biochimie-génie biologique	28
Devenir professeur d'arts plastiques	29
Devenir professeur de lettres classiques ou modernes	30
Devenir professeur de musique	31
Devenir professeur d'allemand	32
Devenir professeur d'anglais	33
Devenir professeur de catalan	34
Devenir professeur d'espagnol	35
Devenir professeur d'italien	36
Devenir professeur de chinois	37
Devenir professeur d'occitan	38
Devenir professeur de sciences économiques et sociales	39
Devenir professeur-documentaliste	40
Devenir professeur d'histoire et géographie	41
Devenir professeur de sciences et techniques médico-sociales	42
Devenir professeur d'éducation physique et sportive	43
Devenir conseiller principal d'éducation	44
Masters MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation	45
Adresses des structures d'enseignement	50
Préparations à l'agrégation externe	51
Cartographie des concours préparés et parcours de la mention PIF	52
Nos partenaires	52

MAIF vous **accompagne** dans la pratique de **votre métier.**

Solutions d'assurance, mise à disposition
de **ressources pédagogiques** et **informations
pratiques.**

MAIF s'efforce d'assurer et d'accompagner
au mieux les **personnels éducatifs** dans leur
parcours professionnel et leur vie privée.

Pour tout savoir, rendez-vous sur : maif.fr/enseignants

MAIF dans votre académie

- **Carcassonne** : 04 68 10 26 10
- **Nîmes** : 04 66 68 99 00
- **Béziers** : 04 67 09 28 00
- **Montpellier Triangle** : 04 67 07 13 00
- **Montpellier Richter** : 04 67 15 42 00
- **Mende** : 04 66 65 69 00
- **Perpignan** : 04 68 66 26 40





L'année universitaire 2021/22 a vu la mise en place d'une nouvelle offre de formation à l'INSPE et de nouvelles modalités de recrutement des professeurs et CPE. Le concours, jusqu'ici positionné en M1, a lieu désormais en M2. L'année de stage des lauréats des concours se déroule après l'obtention du master. Le descriptif des nouveaux concours de recrutement sont désormais connus. La première session de ces concours a eu lieu en 2022. Les rapports de jury sont désormais publiés.

La formation des enseignants et Conseillers Principaux d'Éducation (CPE), portée par l'INSPE de l'Académie de Montpellier, implique le rectorat et les 4 universités de l'académie de Montpellier par le biais de leurs UFR, départements et instituts concernés : la « Faculté d'Éducation », la « Faculté des Sciences » et l'UFR « STAPS » de l'Université de Montpellier (UM), l'UFR 6 Faculté d'« Éducation et Sciences pour les Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines et Sociales » de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 (UPVM3), l'UFR « Lettres et Sciences Humaines », l'UFR « Sciences Exactes et Expérimentales » et l'« Institut Franco-Catalan Transfrontalier » de l'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) et le département « Arts et Sciences » de l'Université de Nîmes (UNiMES). Actuellement, environ 2500 étudiants inscrits se préparent au métier d'enseignant ou de CPE dans notre INSPE.

L'enseignement est un métier exigeant qui nécessite une formation adossée à la recherche et ancrée dans le métier, selon un principe d'alternance : les cours universitaires – à la fois disciplinaires, didactiques, d'enseignement de la pédagogie – sont articulés aux stages et doivent permettre de construire des compétences professionnelles. En outre, les étudiants doivent se familiariser avec le fonctionnement d'une école ou d'un établissement scolaire, connaître les droits et devoirs d'un fonctionnaire et s'approprier les valeurs de la République, qu'ils porteront tout au long de leur carrière. Enfin, la formation passe par l'acquisition de compétences en langues étrangères et la maîtrise des outils numériques, incontournables dans notre monde.

Le développement de toutes ces compétences, indispensables à l'exercice du métier, prend du temps. La mission de l'INSPE, en lien avec les quatre universités de l'académie et le rectorat, est d'accompagner les étudiants tout au long de leur formation, de leur entrée à l'université jusqu'à leur début dans le métier. C'est pourquoi les quatre universités proposent dès la licence des parcours ou des unités d'enseignements spécifiques, pour les étudiants qui envisagent de devenir enseignants ou CPE. Elles permettent d'avoir un premier aperçu du métier, et facilitent la réussite au master MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » puis au concours.

L'ensemble des termes relatifs aux fonctions citées dans ce livret s'entendent aux genres féminin et masculin.

Pour toutes informations, vous pouvez soit consulter notre site web soit envoyer un courriel à l'adresse : inspe@umontpellier.fr

POUR VOTRE SANTÉ, FAITES COMME SI ON ÉTAIT LÀ.



ôji par
mgen★

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, immatriculée sous le numéro SIREN 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, immatriculée sous le numéro SIREN 441 928 318, MGEN Centres de santé, immatriculée sous le numéro SIREN 427 903 774, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. Siège social : 3, square Max Hymann 75048 PARIS CEDEX 19, RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE, Union-désistance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 443 269 642 - Siège social - 46, rue du Moulin - CS 12427 44124 VERTOU CEDEX, 9369 Mutuelles Assurances (MA Assurances), société anonyme au capital de 7 000 000 € entièrement libéré, enregistrée sous le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de France - CS 491000 - 75013 PARIS CEDEX 13, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de FRANCE sous le numéro 481 511 832. Document publicitaire n'étant pas de valeur contractuelle. Les conditions de garanties figurent aux Statuts et Règlements mutualitaires MGEN.



Le nouveau format des concours de recrutement des professeurs et cpe

1. Les différents concours de recrutement

1.1. Pour devenir Professeur des écoles, le CRPE (Concours de Recrutement Professeurs des Écoles) ou CRPE «langue régionale» (catalan et occitan) ont lieu au niveau académique. La difficulté des concours n'est pas la même dans toutes les académies : en 2021, les taux de réussite académique allaient de 15% à 73% des candidats présents aux écrits (28% dans l'académie de Montpellier). En moyenne ces dernières années, 65% des postes ouverts dans l'académie de Montpellier sont obtenus par des étudiants inscrits dans notre INSPE. De plus, en moyenne, 180 étudiants de notre INSPE réussissent chaque année le concours dans d'autres académies.

1.2. Pour devenir Professeur des collèges et lycées généraux ou lycées professionnels, les concours sont nationaux :

- CAPES (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré pour les disciplines générales) ;
 - CAPET (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Technique) ;
 - CAPLP (Certificat d'Aptitude au Professorat des Lycées Professionnels) ;
 - CAPEPS (Certificat d'Aptitude au Professorat d'EPS) ;
 - CAFEP (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Enseignant du second degré dans les établissements d'enseignement Privé sous contrat) ;
 - Agrégation : le professeur agrégé enseigne en classes préparatoires aux grandes Écoles et en BTS, dans les classes de collège et de lycée dans le secondaire, ainsi qu'à l'Université. Les informations relatives à ce concours sont données page 51.
- Les INSPE ne préparent pas à l'agrégation car le concours de l'agrégation a lieu après l'année de M2.

Certains concours manquent de candidats formés (par exemple mathématiques, lettres, sciences de l'ingénieur, STMS) de telle sorte que le taux de réussite de nos étudiants dans ces parcours peut dépasser 60%. Le taux de réussite moyen en 2021 était de 40%.

1.3. Pour devenir Conseiller Principal d'Éducation, le concours est national.

Il est très sélectif (10% de réussite en moyenne sur les dernières années au niveau national). En moyenne, sur ces dernières années, la réussite de nos étudiants est deux fois meilleure.

2. Un concours désormais positionné en M2

La principale évolution de la réforme du recrutement des enseignants et CPE provient du déplacement du concours du M1 vers le M2. Il faut maintenant être titulaire d'un M2¹ pour pouvoir, en cas de réussite au concours de recrutement, être fonctionnaire stagiaire puis, en cas de titularisation à l'issue de l'année de stage, devenir professeur ou CPE titulaire. (cf schéma).

■ La formation du futur professeur commence en licence, elle s'approfondit en master et se poursuit pendant l'année de stage puis tout au long de la carrière de l'enseignant.

C'est un continuum de formation que l'INSPE, les universités de l'Académie et le rectorat bâtissent pour répondre aux besoins d'un métier en constante évolution.

■ La formation repose sur un enseignement disciplinaire et didactique exigeant, un apprentissage des compétences transversales du professeur et du CPE, une connaissance approfondie du système éducatif, des valeurs de la République et des droits et devoirs des fonctionnaires, une initiation à la recherche et une expérience professionnelle acquise sur le terrain.

3. Répartition des coefficients entre les écrits et les oraux et introduction de notes éliminatoires à l'écrit. Des notes éliminatoires à 5/20 existent désormais au niveau des épreuves d'admissibilité. D'autre part, les épreuves d'admission ont toujours un coefficient plus important : 2/3 pour l'admission, 1/3 pour l'admissibilité.

4. Nouvelle épreuve orale d'entretien commune à tous les concours de recrutement de professeur et CPE (hors agrégation). L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur ou de conseiller principal d'éducation au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre. L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange de dix minutes minimum avec le jury, dans la limite du temps imparti à cette première partie de l'épreuve. Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

5. Caractéristiques du concours du professorat des écoles (CRPE)

Le CRPE comprend les épreuves suivantes :

- 3 épreuves écrites :
 - Une épreuve disciplinaire de français ;
 - Une épreuve disciplinaire de mathématiques ;
 - Une épreuve écrite d'application dans l'un des trois domaines suivants, au choix du candidat : « Arts », ou « Histoire, Géographie, Enseignement moral et civique », ou « Sciences et technologies ».
- 2 épreuves orales :
 - Une épreuve de leçon portant sur le français et les mathématiques ;
 - Une épreuve d'entretien comprenant deux parties : une première consacrée à l'EPS, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant ; une seconde correspondant à l'épreuve d'entretien mentionnée précédemment et commune à tous les concours de recrutement ;
 - Enfin, une épreuve orale facultative de langue étrangère sera proposée.

Pour complément d'informations :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98675/sujets-des-epreuves-ecrites-conseils-des-jurys-des-concours-recrutement-professeurs-des-ecoles.html>

6. Caractéristiques du concours du professorat de collège et lycée (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP).

Ces concours sont nombreux et leurs contenus varient quelque peu. Généralement, le concours comprend deux épreuves écrites (une épreuve disciplinaire et une épreuve disciplinaire appliquée) et 2 (parfois 3) épreuves orales (une leçon et l'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée précédemment). Des sujets zéro sont accessibles sur le site du ministère :

<https://devenirenseignant.gouv.fr/cid159884/sujets-et-rapports-des-jurys-capes-2022.html>

7. Principales caractéristiques du nouveau concours de CPE

Ce concours comprend deux épreuves écrites (une composition et une analyse d'une situation éducative) et deux épreuves orales (une épreuve à partir d'un sujet et d'un dossier remis par le jury et l'épreuve d'entretien commune aux autres concours).

Dans certaines situations, il est possible d'être exempté de diplômes : parents de trois enfants, sportifs de haut niveau, expérience professionnelle pour les CAPET et CAPLP.

Schéma de la formation des enseignants

<p>Titularisation en tant que fonctionnaire</p>	<p>Une formation pendant l'année de titularisation et les trois premières années après la titularisation sera mise en place par l'employeur</p>
<p>▲ En cas d'avis favorable du recteur</p>	
<p>Année de stage en vue de la titularisation : statut de fonctionnaire stagiaire</p>	
<p>▲ En cas de succès au M2 et au concours</p>	
<p>Master MEEF : Développement des compétences du professeur et du CPE</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Un large spectre à couvrir : <ul style="list-style-type: none"> – Disciplines et leurs didactiques. Dans le 1^{er} degré : focus sur les mathématiques et le français. – Pédagogie générale. – Système éducatif, valeurs de la République, droits et devoirs du fonctionnaire. – Langue étrangère (niveau B2). – Outils numériques. ■ Une initiation à la recherche : <ul style="list-style-type: none"> – Réalisation d'un mémoire en lien avec le métier. ■ Une formation en alternance ancrée dans le terrain : <ul style="list-style-type: none"> – 33% des heures d'enseignement réalisées par des enseignants en poste en écoles, collèges et lycées. – Stages en écoles, collèges et lycées bénéficiant d'un tutorat : observation, pratique accompagnée. En M2 possibilité de stages rémunérés en responsabilité à tiers temps. 	<p>Concours de recrutement : Ecrits puis oraux Second semestre du M2</p>
<p>▲ Candidature en master MEEF</p>	
<p>Licence : Gage de réussite en master et au concours de recrutement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les objectifs doivent permettre : <ul style="list-style-type: none"> – L'acquisition des compétences disciplinaires ou pluri-disciplinaires. – La construction d'une première représentation du métier. <p>A cette fin, il est fortement recommandé de suivre une licence comportant un stage en école et/ou établissement scolaire et des enseignements en lien avec le métier.</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'acquisition du niveau B2 dans une langue étrangère. – L'acquisition de compétences numériques. 	<p>Il est fort recommandé dès la licence voire dès le lycée de participer aux salons des étudiants et Journées Portes Ouvertes afin de choisir le parcours de formation en licence qui vous préparera au mieux à une poursuite d'étude en master MEEF et une réussite au concours de recrutement</p>

L'offre de formation académique des futurs professeurs et cpe

L'objectif des trois premières mentions de master « Métier de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (mentions MEEF « 1^{er} degré », « 2nd degré » et « Encadrement Éducatif ») est de permettre à l'étudiant de développer les compétences fixées par le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98773/le-referentiel-competences-des-metiers-professorat-education.html>

Le spectre des connaissances et compétences concerne :

- La ou les disciplines enseignées ;
- La pédagogie générale ;
- Le système éducatif, les valeurs de la république et les droits et devoirs des fonctionnaires ;
- Une langue étrangère (niveau B2) ;
- Le numérique.

D'autre part, la formation comprend une initiation à la recherche conduisant à la réalisation d'un mémoire de master en lien avec le métier et adossé à la recherche en formation et éducation.

Pour réussir le master MEEF puis leur entrée dans le métier les étudiants doivent construire un parcours de licence leur permettant de commencer à développer certaines de ces compétences.

1. Une licence gage de réussite en master

Les universités de l'Académie de Montpellier proposent soit des parcours totalement dédiés à une poursuite en master MEEF, soit des parcours comportant des enseignements de pré-professionnalisation au métier d'enseignant, assortis d'un stage en école ou en établissement scolaire. Il est essentiel que tous les étudiants qui envisagent de devenir enseignants profitent de la licence pour se préparer au mieux à une poursuite en master MEEF puis à l'entrée dans le métier.

Les attendus à l'entrée en master MEEF « 1^{er} degré » et « 2nd degré » sont les suivants :

– Justifier d'une maîtrise disciplinaire suffisante dans la ou les discipline(s) enseignée(s) et être capable de se situer au regard des savoirs requis. Dans le premier degré, il faut avoir acquis notamment une maîtrise disciplinaire en mathématiques et en français. Dans le 2nd degré, certains concours nécessitent la maîtrise disciplinaire de plusieurs disciplines (histoire-géographie, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre pour la voie générale et technologique et mathématiques-sciences, lettres-histoire géographie, lettres-langues, pour l'enseignement professionnel).

- Avoir une première représentation du métier.
- Appréhender les savoirs à enseigner et les savoirs pour enseigner.
- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif ainsi que son fonctionnement.
- Maîtriser sa communication.
- Maîtriser une langue étrangère et les outils numériques. En master MEEF, une UE de langue de niveau B2 doit obligatoirement être acquise sans compensation. Sans une préparation sérieuse en licence, elle peut être difficile à obtenir.

Pour plus de précisions sur ces attendus, ils sont explicités dans l'annexe 1 de l'arrêté du 28 mai 2019 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038731861>

Pour permettre aux étudiants de licence d'acquérir ces attendus, des parcours de pré-professionnalisation débutant en L1, L2 ou L3 sont proposés par les universités de l'académie. Bien que certains cursus permettent de poursuivre tant en master MEEF « 1^{er} degré » qu'en master MEEF « 2nd degré », nous allons présenter séparément les deux poursuites d'études. Tous les parcours décrits ci-dessous comportent au moins un stage en école, collège ou lycée.

■ 1.1. Parcours préparant à poursuivre en master MEEF « 1^{er} degré »

1.1.1 Parcours Préparatoires au Professorat des Ecoles (PPPE)

Il s'agit d'un dispositif national qui concerne dans notre académie une centaine d'étudiants en L1. C'est un parcours de licence opéré à parité par un établissement scolaire et une université. Il débute dès la L1 et offre des enseignements de culture générale et pluridisciplinaires dispensés en lycée (français, mathématiques, ...) et des enseignements de spécialisation et d'approfondissement dispensés à l'université dans la licence auquel est adossé le parcours, des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire ainsi qu'un stage de mobilité internationale.

Pour plus d'information :

<https://www.education.gouv.fr/le-parcours-preparatoire-au-professorat-des-ecoles-une-licence-avec-parcours-preparatoire-specifique-309372>

Trois parcours PPPE sont proposés dans l'académie de Montpellier :

- Un parcours adossé à la licence de mathématiques de l'Université de Perpignan en collaboration avec le lycée Jean Lurçat de Perpignan.
- Un parcours adossé au parcours « Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » de la licence Sciences et Technologies proposé par la Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier en collaboration avec le lycée Jean-Monnet de Montpellier.
- Un parcours adossé à la licence de Sciences de l'Éducation de l'UFR 6 de l'UPVM en partenariat avec le lycée Georges Clémenceau de Montpellier.

1.1.2 Parcours de licence pluridisciplinaire ou de sciences de l'éducation

• **Parcours débutant dès la L1 : Parcours « Pluridisciplinarité et métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » de la licence Sciences et Technologies proposé par la Faculté d'Éducation de l'Université de Montpellier.**

Ce parcours, décliné en compétences, débute en L1 et est proposé sur les cinq sites de la Faculté d'Éducation : Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Cette licence permet, dès la première année, d'acquérir des connaissances et de développer des compétences pluridisciplinaires et professionnelles indispensables à la réussite au concours et à l'exercice du métier de professeur des écoles.

Les contenus de la formation concernent toutes les disciplines enseignées à l'école primaire ainsi que, entre autres, la sociologie de l'éducation, la philosophie de l'éducation ou encore la psychologie de l'enfant.

Cette licence est structurée par un référentiel de 8 compétences cognitives, méthodologiques et relationnelles permettant de faire converger les différentes disciplines vers les attendus des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

En L1, elle interroge, elle questionne les savoirs disciplinaires de l'École.

En L2, un séjour d'études de plusieurs mois est proposé à l'étranger (ou stages à l'étranger et en France).

En L3, elle développe les modalités de transmission de ces savoirs disciplinaires aux élèves.

Cette formation est validée par un diplôme de Licence.

• **Parcours débutant dès la L2 : Parcours « enseignement primaire » de la licence de Sciences de l'Éducation de l'UPVM.**

Cette licence pluridisciplinaire s'appuie sur des enseignements de psychologie, philosophie, géographie, histoire, mathématiques, français, sciences de la vie et histoire de l'art. Ces enseignements sont présentés sous l'angle des questions d'éducation. Dès la deuxième année de licence, un parcours enseignement primaire est proposé.



• **Parcours débutant en L3 : Parcours « Sciences dans le 1^{er} degré et médiation scientifique » de la licence de Sciences et Technologies proposé par la Faculté de Sciences de l'Université de Montpellier.**

Ce parcours propose à des étudiants ayant une L2 scientifique d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une poursuite dans la mention « MEEF 1^{er} degré ». Ce parcours de L3 permet de former de futurs professeurs des écoles ayant une solide formation scientifique.

1.1.3 Parcours de licences disciplinaires permettant une poursuite d'études en master MEEF « 1^{er} degré »

• **Licence STAPS « Education et Motricité » de l'Université de Montpellier.**

Cette licence STAPS « Education et Motricité » est conçue pour une poursuite d'études dans le parcours EPS du master MEEF « 2nd degré ». Cependant, elle permet de développer les compétences nécessaires pour poursuivre également en master MEEF « 1^{er} degré ».

• **Parcours proposés par la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier.**

Plusieurs licences disciplinaires proposent au cours de la L2 ou de la L3 des unités d'enseignement traitant du professorat des écoles et de la connaissance de l'école. A l'issue de la L2, les étudiants peuvent candidater pour intégrer en L3 le parcours « Sciences dans le 1^{er} degré et médiation scientifique » mentionné dans la section 1.1.2. Après ce parcours ou après les L3 des parcours disciplinaires proposant ces UEs, il est possible de poursuivre en master MEEF « 1^{er} degré ».

• **Parcours proposé par l'Université Paul Valéry Montpellier 3.**

8 licences disciplinaires¹ proposent dès les semestres 3 et 4 des unités d'enseignement traitant du professorat des écoles et de la connaissance de l'école. À l'issue de ce L2, les étudiants peuvent candidater pour intégrer en L3 le parcours « Professorat des Ecoles ». Sur les deux années, 4 unités d'enseignement de 45h permettent d'acquérir les connaissances disciplinaires et transversales (connaissance du métier de professeur des écoles, du système éducatif et de ses partenaires, du statut de l'élève etc.) nécessaires à une poursuite en Master MEEF 1^{er} degré, ainsi que certaines compétences en lien avec le métier. Après ce parcours, il est possible de poursuivre en master MEEF « 1^{er} degré » mais aussi en master en lien avec la discipline de la licence.

1.1.4 Unités d'enseignement optionnelles de pré-professionnalisation proposées dans les licences disciplinaires

• **Université de Perpignan Via Domitia :**

Il est proposé aux étudiants de 8 licences disciplinaires² de suivre des unités d'enseignements positionnées sur les quatre semestres de L2 et de L3. En L2, les thématiques abordées sont l'histoire de l'éducation, les métiers de l'enseignement, la connaissance du système éducatif des 1^{er} et 2nd degrés, les différentes pédagogies, la psychologie des enfants et les élèves à besoin particulier. En L3, l'apport des sciences cognitives et la psychologie des adolescents complètent les connaissances disciplinaires. L'observation de classes du 1^{er} et du 2nd degré, les gestes professionnels et une sensibilisation à la formation professionnelle en Masters MEEF contribuent à une meilleure connaissance des métiers de l'enseignement.



¹ Humanités, Lettres Modernes, Philosophie, AES, Sciences sociales, Psychologie, MIASHS, Sciences du langage.

² Lettres, Anglais, Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, Musicologie, Mathématiques, Informatique, SVT parcours enseignement.

• Université de Nîmes :

Il est proposé à tous les étudiants de licence de suivre quatre unités d'enseignement positionnées en L1 et L2 en vue d'une poursuite d'études en master MEEF « 1^{er} degré » proposant à la fois des enseignements en français et mathématiques mais aussi des ateliers didactiques et une connaissance du métier. En lien avec cette formation, les étudiants peuvent réaliser également un stage en école.

En plus de cette formation proposée à toutes les licences, les licences de langues, de lettres modernes appliquées, de SVT et de STAPS notamment proposent une formation complémentaire en vue d'une poursuite d'études en master MEEF.

• Université Paul-Valéry Montpellier 3 :

Il est proposé dans certaines licences de suivre les unités d'enseignements positionnées en L2 et L3 en vue d'une poursuite d'études en master MEEF « 1^{er} degré » (Prépro Professorat des écoles et UE personnalisée Connaissance de l'école) proposant à la fois des enseignements en français et mathématiques mais aussi des ateliers didactiques et une connaissance du métier.

1.1.5 Diplômes d'Université**• Université Paul Valéry Montpellier 3 :**

Le Diplôme d'université « Fondamentaux pour le Professorat des Écoles » (FPE) s'adresse aux étudiants, aux contractuels de l'Éducation Nationale et à tous les salariés souhaitant réactualiser leurs connaissances et envisageant une poursuite d'études en master MEEF 1^{er} degré. Il a pour objectif d'offrir en premier lieu des enseignements théoriques et pratiques en français et en mathématiques, de s'initier à la didactique et en second lieu d'apporter un ensemble de connaissances sur le système éducatif, le métier d'enseignant du premier degré et sur la psychologie de l'enfant.

• Université de Perpignan Via Domitia :

La formation décrite ci-dessus (section 1.1.4) proposée aux étudiants de licence en L2 et L3 peut l'être également dans le cadre d'un Diplôme d'Université « PréMeef » qui peut être validé sur une année.

■ 1.2. Parcours préparant à poursuivre en master MEEF « 2nd degré »

La licence doit permettre d'acquérir une formation solide dans la ou les disciplines du parcours du concours de recrutement envisagé. Elle peut également comprendre des éléments de pré-professionnalisation.

Après le dispositif AED de préprofessionnalisation, seront présentés les différents dispositifs proposés dans les universités afin de permettre à l'étudiant d'acquérir les attendus à l'entrée des masters de la mention MEEF « 2nd degré ». Comme pour les parcours proposés en amont de la mention MEEF « 1^{er} degré » :

- certaines licences comportent des parcours spécifiquement conçus pour une poursuite d'études en master MEEF « 2nd degré », parcours débutant en L2 ou L3.
- un très grand nombre de licences proposent des UE optionnelles permettant de préparer la réussite en master MEEF et plus généralement l'entrée dans le métier de professeur.

1.2.1 Dispositif national des assistants d'éducation en préprofessionnalisation (AED prépro)

En licence d'anglais, lettres et mathématiques, le rectorat de l'académie de Montpellier et les universités concernées ont mis en place le dispositif AED-prépro. Il s'agit de contrats d'une durée de 3 ans, qui conjuguent la formation universitaire avec une formation pratique dans un établissement scolaire du second degré. La prise de responsabilité dans les classes est progressive. La rémunération nette de l'étudiant (707 € en L2, 963 € en L3 et 980 € en M1 MEEF) est cumulable avec les bourses étudiantes.

Ces étudiants suivent dès le L2 des unités d'enseignement accompagnant cette expérience professionnelle. Pour plus de détails on pourra consulter la page du ministère sur la pré-professionnalisation : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo41/MENH1929194C.htm>

1.2.2 Parcours de licence dédié à une pré-professionnalisation en vue d'une intégration en master MEEF « 2nd degré »

• Parcours débutant en L2 :

- **Parcours proposés par la faculté des sciences de l'Université de Montpellier :**
 - **Parcours « Biotechnologie Métier de l'enseignement »** de la licence « Sciences de la Vie ».
 - **Parcours « Coursus Métiers de l'éducation en sciences de la Vie et de la Terre »** de la mention de licence « Terre-Eau Environnement ».

Ces deux parcours ont été pensés en vue d'une poursuite d'études dans la mention MEEF « 2nd degré » : le premier dans le parcours « Biotechnologies, Biochimie et Génie Biologique » et le second dans le parcours SVT.

- **La mention « Éducation et Motricité » de la Licence STAPS** de l'UFR STAPS de l'Université de Montpellier est la mention qu'il faut suivre, dès la seconde année de licence pour une poursuite d'étude dans le parcours EPS de la mention MEEF « 2nd degré ».

• Parcours débutant en L3 :

Le parcours « Sciences et techniques de l'ingénierie, pour l'enseignement et la formation » de la Faculté d'Education de l'Université de Montpellier permet à des étudiants ayant validé une L2 scientifique ou un cursus de grade équivalent, de développer les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études dans le parcours « Sciences de l'Ingénieur » de la mention MEEF « second degré ». Ce parcours permet en particulier à des titulaires de DUT ou de BTS de valider une licence puis de continuer en master MEEF. Ces disciplines souffrent, au niveau national, d'un déficit d'étudiants en capacité de se présenter aux concours de recrutement.

• Parcours débutant en S6 :

- **Le dernier semestre de la licence de mathématiques** de la faculté des sciences de l'université de Montpellier est dédié à la préprofessionnalisation des étudiants qui voudraient ensuite intégrer le parcours « Mathématiques » de la mention MEEF « 2nd degré ». Il permet de travailler spécifiquement les mathématiques dans la perspective d'avoir à les enseigner au collège et au lycée, et comporte une UE de stage d'observation avec accompagnement didactique et pédagogique.

- **Le dernier semestre de la licence de Physique-Chimie** de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier propose une option (mention à parcours unique) dédiée à la préprofessionnalisation des étudiants qui voudraient ensuite intégrer le parcours « Physique-Chimie » ou le parcours « Mathématiques-Physique-Chimie » de la mention MEEF « 2nd degré ».

1.2.3 Unités d'enseignement optionnelles proposées dans les licences disciplinaires en vue d'intégrer le master MEEF « 2nd degré »

Dans l'académie de Montpellier, les licences des quatre universités ayant comme possible débouché un parcours d'une mention MEEF « 2nd degré » proposent dès la deuxième année des unités d'enseignement de pré-professionnalisation au métier d'enseignant comprenant un stage d'observation dans le 1^{er} ou le 2nd degré. Le volume horaire de ces unités d'enseignement optionnelles varie d'une licence à une autre de 80 heures à environ 120 heures. Un stage en établissement scolaire est proposé dans le cadre ces UE optionnelles.

2. L'offre académique de masters MEEF « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (cartographie page 52)

2.1. Quatre mentions de Master MEEF sont proposées dans l'académie

Les trois premières mentions sont dédiées à la formation des futurs professeurs et CPE, la quatrième concerne principalement (mais pas exclusivement) des enseignants déjà en poste.

■ **Master MEEF « premier degré » pour devenir Professeur des écoles.** Cette mention est proposée sur 5 sites : Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan. Des options en langues régionales sont proposées à Perpignan (catalan) et à Carcassonne (occitan) en vue de présenter le concours spécial en langues régionales et d'enseigner en section bilingue ou en enseignement immersif. Ce master propose plusieurs débouchés :

- Professeur des écoles dans l'enseignement public : c'est le principal débouché, avec une possibilité d'enseigner dans des classes publiques bilingues (catalan ou occitan). Pour cela, il faut candidater au concours du CRPE « public » ;
- Professeur des écoles dans l'enseignement privé.

■ **Master MEEF second degré pour devenir Professeur du second degré.**

27 parcours sont proposés en fonction de la discipline ou des disciplines enseignées, 5 sont ouverts à la fois sur Montpellier et Perpignan : anglais, espagnol, histoire-géographie, lettres et mathématiques.

■ **Master MEEF Encadrement Éducatif pour devenir Conseiller Principal d'Éducation.**

■ **Master MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation :** Cette mention s'adresse à des professionnels, majoritairement des enseignants des premier et second degrés, désireux de renforcer leurs compétences et connaissances par une formation ouverte sur la recherche, apte à élever leur niveau de qualification et pour certains à acquérir des compétences de formateurs d'enseignants. Cinq parcours sont proposés :

- ACTEs : Analyse des Cultures et du Travail des Enseignants, Éducateurs, Élèves ;
- DIDHUM : Didactique Des Humanités ;
- EPI-CO : Éducation et Pratiques Inclusives Enseignant en Classe Ordinaire ;
- EPI-ES : Éducation et Pratiques Inclusives Enseignant Spécialisé ;
- SAFIR : Savoir Apprentissage Formation Identité Recherche.

Le M1 est essentiellement composé d'un tronc commun aux cinq parcours.

Le S1 est totalement mutualisé. Il est organisé en deux UE (Initiation à la recherche ; Enjeux et mutations de l'institution scolaire).

Le S2 comprend trois UE mutualisées (Exploiter des écrits scientifiques ; Construire un projet de recherche ; Langues Vivantes étrangères) et deux UE spécifiques à chaque parcours.

Le M2 permet une spécialisation par parcours tout en mutualisant certaines UE entre deux ou trois parcours.

2.2. Formation adossée à la recherche

Comme toute formation de niveau master, l'enseignement proposé est adossé à la recherche et s'appuie pour cela sur des équipes pédagogiques intégrant des enseignants chercheurs et des enseignants docteurs. En seconde année, les étudiants réalisent un mémoire qui intègre tous les éléments de la formation (Licence-M1-M2) et doivent rendre compte d'une démarche de formation à et par la recherche pouvant s'appuyer sur différentes expériences professionnelles.

Cet adossement à la recherche permettra aux étudiants et futurs enseignants et CPE de s'emparer des méthodes et résultats de la recherche pour analyser et faire évoluer leur enseignement à tous les stades de leur carrière. Afin de mettre en avant les meilleures productions des étudiants de master MEEF, un concours du meilleur mémoire de master MEEF en 180 secondes est organisé par l'INSPE, le lauréat de l'académie de Montpellier participant ensuite au concours national du meilleur mémoire de master MEEF en 180 secondes.

L'INSPE bénéficie de l'environnement scientifique remarquable présent dans l'académie du fait d'une part de la présence d'unités de recherche liés aux disciplines présentes dans les masters MEEF et d'autre part d'équipes de recherche travaillant dans le champ de l'éducation et de la formation. Les axes structurants de la recherche en éducation et formation dans l'académie sont les suivants :

- Langues et langage dans les phénomènes d'enseignement et d'apprentissage et la formation ;

- Didactiques, épistémologie des disciplines, processus d'apprentissage, ingénierie de formation ;
- Travail de l'enseignant et du formateur (gestes professionnels, interactions didactiques en situation,...) dans les métiers adressés à autrui (enseignement, éducation, formation d'adultes, santé, travail social), Formation, Professionnalisation ;
- Culture, patrimoine et médiation scientifique, histoire de l'éducation, des enseignements et de la formation, Éducatifs à Valeurs en éducation et formation, éducation et société ;
- Publics à besoin éducatifs particuliers (élèves ou étudiants en situation de handicap, nouvellement arrivés en France, en situations de plurilinguisme, éducation prioritaire...), Inégalités, Territorialité, Environnement ;
- Numérique en éducation et formation.

2.3. Formation réalisée dans le cadre d'équipes plurielles

L'une des clés de la qualité de la formation réside dans la composition plurielle des équipes pédagogiques qui rassemblent à la fois des spécialistes des disciplines et de la didactique des disciplines, des spécialistes de pédagogie et des enseignants de terrain. Certains enseignants et formateurs sont universitaires (professeurs des universités, maîtres de conférences, professeurs agrégés, certifiés et professeurs des écoles), d'autres sont affectés à titre principal à l'Éducation Nationale et sont encore en responsabilité de classe ou d'établissement (inspecteurs, personnels de direction, dans le premier degré PEMF – professeurs des écoles maîtres formateurs, et DEA – directeurs d'écoles d'application, ou dans le second degré PFA – professeurs formateurs académiques et professeur à temps partagé réalisant la moitié de leur service à l'éducation nationale et la seconde à l'Université). Le nouveau cadrage des masters MEEF fixe à 33% la contribution des personnels affectés à titre principal à l'éducation nationale dans les heures enseignées en master MEEF.

Cette composition plurielle permet d'établir des liens entre les différents éléments de la formation – qui est à la fois adossée à la recherche et ancrée dans le métier, l'établissement scolaire dans lequel exerce l'étudiant étant également un lieu de formation. Les tuteurs métiers accompagnant au quotidien les étudiants pendant leur stage et les chefs d'établissements dans le second degré sont des acteurs à part entière de la formation et sont leurs premiers interlocuteurs dans l'établissement scolaire.

2.4. Formation en alternance

La formation repose sur un principe d'alternance entre des situations de travail vécues en école ou en établissement scolaire (au cours des stages) et des enseignements. La professionnalisation et l'acquisition des compétences résultent des interactions multiples qui s'établissent entre la formation et les stages à travers des dispositifs de formation spécifiques (aide à la préparation de cours, analyse de situations professionnelles, visites formatives pendant les stages, etc.). Les stages sont organisés au cours du cursus de formation selon une progression qui va de l'observation à davantage de responsabilités :

■ **Stage d'observation (SO), en licence.** Ce stage doit permettre de découvrir les différentes facettes du métier. Il repose sur l'observation de la pratique de la classe et la connaissance, *in situ*, de la vie de l'école ou de l'établissement. Son objectif est aussi de confirmer la vocation pour le métier. Ces stages sont intégrés à des unités d'enseignement de licence et sont proposés aux étudiants des universités de l'académie.

■ **Stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA), en M1.**

Ce stage, d'une durée de 6 semaines, permet d'approfondir les observations faites en licence. L'étudiant identifie les missions du futur enseignant et de la communauté éducative dans laquelle il doit s'insérer. On lui propose une prise en charge progressive de la classe, après une phase d'observation, en présence d'un conseiller pédagogique responsable de la classe d'accueil. L'étudiant acquiert une première expérience directe de l'enseignement et une connaissance du système éducatif. Il peut aussi tirer profit de ce stage pour élaborer le sujet de mémoire qu'il réalisera en seconde année de master.

Les stages auront lieu dans deux écoles (dans le 1^{er} degré) et dans deux établissements dans le 2nd degré afin de connaître plusieurs contextes d'enseignement.

Les interventions des étudiants, préparées en amont du stage, sont ensuite analysées au cours de la formation. Ce stage a pour principal objectif de permettre aux étudiants de se confronter à la réalité du métier d'enseignant ou de CPE. Il a pour but de confirmer leur intérêt pour la profession et d'accroître leur motivation.

■ **En M2, différentes modalités de stage sont envisagées par les textes réglementaires. Des stages à tiers temps en écoles ou établissements scolaires.** Deux modalités sont envisagées :

- Des stages en responsabilité à tiers temps, avec un statut de professeur contractuel ;
- Des stages en pratique accompagnée et en immersion à tiers temps (SIPA).

Dans les deux cas, les étudiants bénéficieront d'un tutorat mixte : un enseignant de l'éducation nationale et un enseignant de l'INSPE. L'étudiant réalisera ce stage à tiers temps sur 1 journée par semaine auquel se rajoute des périodes massées dans le 1^{er} degré et sur 3 demi-journées dans le 2nd degré. Ces stages seront totalement intégrés à la formation suivie dans toutes les unités d'enseignement (disciplinaires, didactiques, recherche, en lien avec le mémoire, pédagogie etc.). Ils permettront aussi à l'étudiant de consolider ses connaissances du système éducatif et des défis qu'il doit relever. Celui-ci bénéficiera d'au moins deux visites dans son école ou établissement par un enseignant de l'INSPE. Ce stage doit leur permettre de recueillir des données pour la réalisation de leur mémoire.

■ **Stage à tiers temps en responsabilité avec un statut de contractuel.**

Le recrutement des étudiants bénéficiaires de ces contrats est réalisé par le rectorat en fin d'année de M1, l'étudiant a le statut de professeur contractuel sur 12 mois, il est rémunéré à hauteur d'environ 722 € par mois et assume la responsabilité d'une ou plusieurs classes soit partiellement (1^{er} degré) soit totalement (2nd degré) : il assure les cours, évalue les élèves et participe aux réunions (rencontres parents-professeurs, conseils de classe, conseils d'école, conseils des maîtres, etc.). En cas de difficulté, un dispositif d'aide, de soutien et de conseil peut être mis en place. La rémunération est compatible avec l'attribution des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur dans les conditions de droit commun.

■ **Stage d'immersion et de pratique accompagnée.**

Les étudiants qui effectuent cette modalité de stage devront, d'une part, concevoir et mettre en œuvre des séances pédagogiques et les évaluer ; d'autre part, pour la partie « immersive », découvrir les différentes instances de l'EPL, en comprendre les problématiques spécifiques et chercher à connaître et échanger avec ses partenaires. L'étudiant ne sera pas en responsabilité. L'étudiant réalisant ce stage bénéficiera d'une gratification pour ce stage à hauteur d'environ 1200 € sur l'année.

■ **Stage d'une durée équivalente à 12 semaines dans un autre environnement.**

Le nouvel arrêté cadrant les masters MEEF rend possible de réaliser le stage de M2 dans un autre contexte. L'équipe pédagogique pourra permettre à des étudiants de faire leur stage en dehors d'une école ou établissement scolaire sous réserve que celui-ci puisse s'intégrer à la formation.

■ **Droit d'inscription en formation initiale : 243 euros en 2022.**

■ **Volume horaire de la formation : environ 850 h sur les deux années sans compter les heures de stage.**

■ **Candidature en M1 MEEF :** Le gouvernement envisage de mettre en place une plateforme nationale « Trouver mon Master » de candidature en M1.

Aucun texte n'est, au moment de l'impression du livret, publié.

Le site web de l'INSPE donnera les informations relatives à la campagne de recrutement dès lors que la plateforme sera devenue réalité.

Pour plus d'infos : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Pour plus d'infos sur les concours : www.devenirenseignant.gouv.fr

Concours préparés :

Concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Lieux : Carcassonne - Mende - Montpellier - Nîmes - Perpignan

Présentation et objectifs

Le master MEEF mention premier degré a pour objectifs de former au métier de professeur des écoles et de préparer aux épreuves orales et écrites du CRPE.

Le M1 vise l'acquisition de connaissances pluridisciplinaires et le développement des compétences professionnelles nécessaires à la réussite au concours et à l'exercice du métier. Il s'appuie sur un Stage d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) de six semaines dans différentes écoles.

Le M1 est aussi accessible dans le cadre d'un cursus de Formation à Distance Hybride (FADH) alternant du présentiel (deux regroupements par semestre, SOPA, examens terminaux) et une formation à distance.

Le M2 permet aux étudiants ayant réussi le M1 de renforcer les connaissances et les compétences liées au métier de professeur des écoles et d'approfondir la préparation du CRPE. Les étudiants de M2 peuvent candidater pour signer un contrat d'alternance avec le rectorat et être en charge d'une classe à tiers-temps. Les autres étudiants sont, également à tiers-temps, en stage de pratique accompagnée.

Le master inclut une formation par la recherche dans les domaines des didactiques et des sciences de la formation et de l'éducation en liaison avec des unités de recherche. Cette formation débouche sur la rédaction d'un mémoire de master en M2.

Ce cursus s'adresse à des étudiants ayant une bonne maîtrise de la langue et des mathématiques.

Concours préparés

Le master MEEF prépare aux différents concours du CRPE organisés dans l'académie de Montpellier : CRPE externe ; CRPE externe spécial Langues Régionales ; Troisième concours ; Concours interne. Les étudiants ont également la possibilité de passer les concours organisés dans d'autres académies dans lesquelles les taux de réussite sont plus favorables. Cependant, on ne peut passer le CRPE dans plusieurs académies la même année (les écrits ont tous lieu à la même date sauf en cas d'organisation d'un concours exceptionnel supplémentaire). Les étudiants peuvent également préparer les concours de l'enseignement privé.

Option Langues Régionales

L'option langue régionale est ouverte à Perpignan pour le catalan et à Carcassonne pour l'occitan. Ces options permettent de préparer le CRPE spécial (langues régionales) et forment des professeurs enseignants dans des classes publiques bilingues.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : L'admission en M1 repose sur l'étude du dossier du candidat. Sont notamment pris en compte les résultats obtenus en licence ainsi que des critères basés sur la plus ou moins grande proximité du parcours antérieur avec les épreuves du CRPE et le métier lui-même : type de licence obtenue, UE de préprofessionalisation,...

Pour accéder au M2 : l'admission en M2 est conditionnée à l'obtention de la première année de master sauf dans les cas exceptionnels de validation d'acquis.

Pour le M1 comme pour le M2, les étudiants du parcours « langues régionales » sont inscrits à Carcassonne (occitan) ou Perpignan (catalan) et ceux du parcours FADH à Carcassonne.

Composantes de formation

Faculté d'Éducation-UM (Carcassonne, Mende, Montpellier, Nîmes et Perpignan).

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de la mention**

valerie.munier@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 53

frederic.torterat@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 83 12

Directeurs des études des sites de formation de la Faculté d'Éducation de l'UM*Carcassonne* : martine.loubet@umontpellier.fr – Tél. 04 68 25 16 35*Mende* : stephane.amouroux@umontpellier.fr – Tél. 04 66 49 16 22*Montpellier* : jean-michel.meyre@umontpellier.fr – Tél. 04 67 61 82 41*Nîmes* : genevieve.brunot@umontpellier.fr – Tél. 04 66 62 84 84*Perpignan* : helene.marquie-dubie@umontpellier.fr – Tél. 04 68 85 70 40**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

- Possibilité de préparer un master spécifique pour l'enseignement aux élèves en situation de handicap (et d'y préparer les certifications CAPPEI).

- Possibilité avec le master, le concours et cinq ans d'expérience professionnelle de s'inscrire en master de formation de formateurs d'enseignants (par exemple la mention « pratiques et ingénierie de la formation »).

- Possibilité pour les étudiants ayant soutenu un excellent mémoire et obtenu une mention « très bien » de poursuivre en doctorat.

- Possibilité de se réorienter vers les métiers de la formation et de l'ingénierie de la formation.

Les principaux débouchés sont les métiers de l'enseignement public ou privé du premier degré (en France ou à l'étranger) mais la mention ouvre aussi sur les métiers de la formation, de l'ingénierie de formation et ceux de l'animation pédagogique, scientifique ou culturelle (musées, associations...).

Pour plus d'information sur les postes ouverts aux concours :

<https://www.education.gouv.fr/cid4437/postes-et-contrats-offerts-aux-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

Possibilité de passer les concours de l'enseignement privé.

Résultats dans l'académie de Montpellier des concours session 2022

Concours public	Nombre de postes en 2022	Présents aux concours	Nombre d'admis
CRPE externe	254	575	261 (+ 23 liste complémentaire)
Concours langues régionales	12	5	5
Troisième concours	36	146	36
Concours internes	14	28	14
Total	316	754	316 (+ 23 liste complémentaire)

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI FONT GRANDIR LES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC



ASSURÉMENT HUMAIN

Karine,
enseignante.

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

*Offre réservée aux agents du service public, personnels de l'enseignement. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Parcours**Sciences de l'ingénieur collèges-lycées et Techniques Industrielles lycées professionnels****Concours préparés :****CAPET / CAFEP Sciences industrielles de l'ingénieur (4 options) et CAPLP / CAFEP dans les domaines Sciences et Techniques Industrielles****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours vise à préparer aux métiers de l'enseignement secondaire selon deux objectifs principaux :

- Le premier est relatif à une spécialisation dans la technologie enseignée au collège, les sciences pour l'ingénieur enseignées dans les **lycées d'enseignement général** mais également les Sciences et Techniques Industrielles et développement durable (STI 2D) en **lycées d'enseignement à caractère technologique**.
- Le second, relatif aux **lycées professionnels**, spécialise les futurs enseignants à préparer les élèves de l'enseignement professionnel dans les domaines des Sciences et Techniques Industrielles (STI) (mécanique, électrique, génie civil...).

Conditions d'accès**Pour accéder au M1** : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent dans le domaine des sciences et techniques industrielles, le génie mécanique, le génie électrique et le génie civil.**Composante de formation**

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Alain Jean – alain.jean@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Autre parcours, voir autres mentions du master MEEF

Résultats nationaux des concours externes session 2022

Ce parcours prépare à de nombreux concours CAPET et CAPLP. Quelques données concernant des options de CAPET sont fournies ci-dessous, les données relatives au CAPLP sont disponibles sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid159183/donnees-statistiques-caplp-2022.html>

	Nombre de postes en 2022	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET ingénierie des constructions	35	41	17
CAPET ingénierie électrique	45	73	34
CAPET ingénierie informatique	55	43	27
CAPET ingénierie mécanique	70	80	38

Parcours :**Métiers de l'Enseignement en Économie et Gestion des organisations****Concours préparés :****CAPET / CAPLP / CAFEP Économie et gestion****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

L'objectif central est de former des enseignants dans les domaines de l'économie, du management et de la gestion des entreprises, dans les filières tertiaires du secondaire (technologiques et professionnelles) et du supérieur (générales et professionnelles).

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier.

La formation est ouverte en priorité aux étudiants et professionnels du domaine de la gestion, de l'économie et du droit.

Liste indicative des diplômes acceptés : licences AES, Gestion, Économie, Économie et Gestion, Droit, Diplôme de comptabilité et de gestion, diplômes d'écoles de commerce ou autres diplômes équivalents dans ces domaines.

Pour les candidats n'ayant pas validé une licence mais ayant une expérience professionnelle en entreprise ou de l'enseignement, une inscription en M1 est possible via une procédure de VAP (examen au cas par cas).

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Candide Naro – candide.naro@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Une poursuite d'études après le master est envisageable vers l'enseignement et la recherche à l'université, en sciences de gestion ou de l'éducation. Débouchés complémentaires ou réorientations : postes d'encadrement dans les entreprises, métiers de la formation dans les organisations privées et publiques.

Résultats nationaux des concours externes session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET EG option communication	92	236	92
CAPET EG option marketing	96	318	96
CAPET EG option comptabilité, finance	75	106	51
CAPLP EG option commerce vente	135	397	135
CAPLP gestion administrative	20	139	20

Parcours :**Enseignements généraux en lycée professionnel****Concours préparés :**

**CAPLP / CAFEP lettres-histoire et géographie - CAPLP / CAFEP anglais-lettres
CAPLP / CAFEP espagnol-lettres**

Lieu : Montpellier**Présentation et objectifs**

Ce parcours vise à former des professeurs bivalents enseignant des disciplines d'enseignement général en lycée professionnel (lettres-histoire et géographie, espagnol-lettres et anglais-lettres). Il vise tant l'acquisition des compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs du secondaire que celles plus spécifiques liées à l'enseignement en lycée professionnel dans le cadre de la bivalence.

En effet, le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques lui confèrent une identité spécifique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou diplôme équivalent dans l'une des disciplines d'enseignement : lettres, histoire, géographie et aménagement, espagnol, anglais, histoire de l'art ou archéologie.

Composantes de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**

Éric Favard – eric.favard@umontpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

La polyvalence de la formation autorise des réorientations appuyées sur la culture générale acquise dans le master. Des passerelles existent vers les métiers de l'enseignement primaire et vers des spécialisations voisines portées par des masters disciplinaires.

Résultats nationaux des concours externes du CAPLP session 2022

	<i>Nombre de postes en 2022</i>	<i>Présents aux concours</i>	<i>Nombre d'admis</i>
Lettres-Histoire et géographie	155	331	121
Anglais-Lettres	78	188	78
Espagnol-Lettres	25	84	25

Parcours :
Arts appliqués**Concours préparés :**
CAPET / CAPLP arts appliqués**Lieu : Nîmes****Présentation et objectifs**

Ce parcours vise à former des professeurs d'éducation artistique et arts appliqués, enseignant une discipline d'enseignement général et/ou professionnelle en lycée professionnel (CAPLP) ou en lycée technologique (CAPET). Il vise tant l'acquisition des compétences professionnelles communes à l'ensemble des professeurs du secondaire, que celles plus spécifiques liées à l'enseignement en lycée professionnel et en lycée technologique dans le cadre des programmes d'enseignement des arts appliqués et des métiers d'art. En effet, le rapport au milieu professionnel, le statut des publics, la forte présence dans ces métiers de parcours scolaires atypiques lui confèrent une identité spécifique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence arts ou diplôme équivalent en arts appliqués et design.

Composantes de formation

Université de Nîmes

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**

Brigitte Auziol – brigitte.auziol@unimes.fr

Jérôme Dupont – jerome.dupont@unimes.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

La spécificité de la formation autorise des réorientations s'appuyant sur les compétences acquises dans le master. Des passerelles existent vers des spécialisations voisines portées par des masters des arts appliqués, des arts plastiques, vers les métiers du design et de la culture.

Résultats nationaux des concours externes session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET option design et métiers d'art	22	90	22
CAPLP option design	55	67	27
CAPLP option métiers d'art	8	16	5

Parcours :
Mathématiques

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Mathématiques

Lieux : Montpellier et Perpignan

Présentation et objectifs

Le parcours mathématiques est une formation qui s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques dans le secondaire. Il vise l'équilibre entre les cinq éléments de formation suivants : connaissances disciplinaires, connaissances didactiques, mise en situation professionnelle, connaissance du système éducatif, initiation à la recherche. On s'attachera à développer une capacité de raisonnement autonome et rigoureux, ainsi qu'une réflexion sur la pratique de l'enseignement.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Une formation solide en mathématiques est nécessaire. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de mathématiques ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM et Faculté Sciences Exactes et Expérimentales de l'UPVD
Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Montpellier : Gaëtan Planchon – gaetan.planchon@umontpellier.fr

Perpignan : Florent Nacry – florent.nacry@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Maths-sciences.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Mathématiques	1035	992	557

Parcours :**NSI : Numérique et sciences informatiques****Concours préparé :****CAPES NSI****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

C'est un nouveau parcours créé à la suite de la création du CAPES « Numérique et Sciences Informatiques ».

Ce parcours a l'ambition de faire acquérir les connaissances et compétences disciplinaires et professionnelles d'un professeur de Numérique et Sciences Informatiques qui aura à traiter des programmes de sciences et technologie en classe de seconde et de Numérique et Sciences Informatiques en classes de première et terminale.

Il s'appuie sur les contenus suivants :

- Disciplinaires (informatique) et épistémologiques ;
- Didactique de la discipline ;
- Formation à la pédagogie et à l'environnement professionnel.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'informatique (non professionnelle) ou de mathématique/informatique ou d'un titre équivalent. Seront examinées les candidatures comportant une expérience professionnelle :

- En informatique hors enseignement avec un diplôme de niveau master ou doctorat obtenu dans un domaine autre que l'informatique ;
- En enseignement de l'informatique avec un diplôme en informatique de niveau inférieur à bac +3 ou sans diplôme ;
- En enseignement de l'informatique avec un diplôme de niveau master ou doctorat obtenu dans un domaine autre que l'informatique.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Rodolphe Giroudeau – rodolphe.giroudeau@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Réorientation possible vers le master d'informatique avec modules d'enseignement mutualisés acquis.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Numérique et sciences informatiques	50	161	50

Parcours :
Physique - Chimie

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Physique-Chimie

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, en lien avec des stages en établissement, nécessaires à l'enseignement de la Physique et la Chimie dans le second degré.

L'enseignement de Physique et Chimie faisant largement appel à l'expérimentation et aux TICE, on s'attachera à développer une forte autonomie expérimentale permettant aux étudiants de mettre en oeuvre de façon critique et réfléchie l'expérimentation.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de physique, chimie ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

David Cross – david.cross@umontpellier.fr

Anne-Laure Dalverny – anne-laure.dalverny@umontpellier.fr

Yohann Scribano – yohann.scribano@umontpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Cette formation offre la possibilité de poursuivre vers une préparation à l'agrégation de Sciences Physiques ou éventuellement le concours du CAPLP Maths Sciences-Physiques.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Physique chimie	425	482	209

Parcours :**Sciences de la vie et de la Terre****Concours préparés :****CAPES / CAFEP SVT****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques, en lien avec des stages en établissement, nécessaires à l'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre dans le second degré.

L'enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre faisant largement appel à l'expérimentation et aux observations naturalistes, on s'attachera à développer une forte autonomie permettant aux étudiants de mettre en oeuvre de façon critique et réfléchie l'expérimentation et les sorties sur le terrain.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence ou titre équivalent de : « Sciences de la terre » comprenant des unités d'enseignement en « Sciences de la vie » ou « Sciences de la vie » comportant des unités d'enseignement en « Sciences de la terre ».

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**Philippe Munch – philippe.munch@umontpellier.frM1 : Stéphanie Volle – stephanie.volle@umontpellier.frM2 : Philippe Munch – philippe.munch@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Préparation du concours de recrutement de professeurs des écoles.

Préparation au concours de l'agrégation externe des Sciences de la Vie et de la Terre.

Métiers de l'animation et de la communication scientifique et technique (environnement, santé).

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
SVT	260	918	260

Parcours :**Maths-Sciences en lycée professionnel****Concours préparés :****CAPLP / CAFEP Maths-Sciences****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours Maths-Sciences du master MEEF second degré est une formation qui s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des mathématiques, de la physique et de la chimie dans l'enseignement professionnel. Il s'agit de préparer au concours de recrutement en lycée (CAPLP Maths-Sciences) et de proposer une formation générale sur le métier d'enseignant à la fois théorique et pratique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence à forte dominante de mathématique, physique, chimie ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**Aude-Marie Bardy – aude.bardy@umontpellier.frJean-François Dufreche – jean-francois.dufreche@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Certains étudiants également candidats aux CAPES de mathématiques ou sciences physiques pourront se réorienter vers les parcours associés du master en cas de réussite à ces concours.

Résultats du concours externe du CAPLP session 2022

	<i>Nombre de postes en 2022</i>	<i>Présents au concours</i>	<i>Nombre d'admis</i>
Mathématiques - Sciences	240	243	123

Parcours :**Biotechnologies option biochimie-génie biologique****Concours préparés :****CAPET / CAPLP / CAFEP Biotechnologies option Biochimie-Génie biologique****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours Biotechnologies option Biochimie-Génie Biologique s'adresse aux étudiants se destinant à l'enseignement des biotechnologies dans le secondaire en lycée général et technologique (série STL : Sciences et Technologies de Laboratoire – Série ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social) ainsi que dans l'enseignement supérieur (BTS Biotechnologies, BTS Bioanalyses et contrôles, BTS Analyses de biologie médicale etc.). L'objectif principal de la formation est d'acquérir les connaissances et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier.

Un complément d'information est accessible à l'adresse : <https://capetbio.edu.umontpellier.fr/>.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est hautement recommandé d'être titulaire d'une licence de « Sciences de la vie » ou titre équivalent.

Composantes de formation

Faculté des Sciences de l'UM

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Pascal Chillet – pascal.chillet@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Des passerelles existent en fin de M1 vers des spécialisations voisines portées par des masters recherche.

Résultats nationaux du concours externe du CAPET session 2022

	<i>Nombre de postes en 2022</i>	<i>Présents au concours</i>	<i>Nombre d'admis</i>
Biotechnologies	25	93	25

Parcours :
Arts plastiques

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Arts plastiques

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Cette formation vise à former les futurs enseignants généralistes des collèges et des lycées qui auront pour mission d'assurer l'enseignement des Arts plastiques, éventuellement complété par un enseignement d'Histoire de l'art. L'objectif est donc de former de futurs collègues par la pratique maîtrisée de savoir-faire plastiques et artistiques, adossés à des connaissances théoriques universitaires approfondies, en articulation à des enseignements didactiques spécifiques de la discipline. Le futur enseignant mènera des recherches artistiques et théoriques nécessaires à l'élaboration d'un projet pédagogique ainsi qu'une réflexion didactique sur la discipline des Arts plastiques au regard de laquelle la pratique artistique personnelle est un matériau fondamental de recherche, à la fois théorique et pédagogique.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'Arts plastiques ou titre équivalent.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Ariane-Esther Carmignac – ariane-esther.carmignac@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M1, l'étudiant pourra se réorienter vers un master Arts plastiques :

- Soit dans un parcours recherche en M2 – Pratiques plastiques contemporaines ;
- Soit dans la spécialité professionnelle du M2 – Jeu vidéo.

Ces masters visent respectivement les débouchés suivants :

- Cadre supérieur dans des métiers artistiques spécialisés dans le domaine de formation de l'élève, ou au sein d'institutions culturelles publiques et privées (galeries, fondations, mécénat), concepteurs médiatiques (sites web, médias en ligne), concepteurs d'événementiels culturels, rédacteurs pour les médias spécialisés en arts.
- Chef de projet, directeur artistique, designer interactif, webmaster et intégrateur-média.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Arts plastiques	108	402	108

Parcours :**Lettres classiques / Lettres modernes****Concours préparés :****CAPES / CAFEP Lettres modernes / Lettres classiques****Lieux : Montpellier - Perpignan****Présentation et objectifs**

Le master MEEF Lettres vise la préparation du CAPES externe et du CAFEP de lettres (option lettres modernes ou lettres classiques) et la formation des futurs enseignants tant sur le volet disciplinaire et didactique que sur le volet professionnel.

- L'option « lettres modernes » est préparée à Montpellier et à Perpignan.
- L'option « lettres classiques » n'est préparée qu'à Montpellier.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Lettres ou d'un titre équivalent.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours***Montpellier* : François Roudaut (Lettres modernes) – francois.roudaut@univ-montp3.fr

Aline Esteves (Lettres classiques) – aline.esteves@univ-montp3.fr

Perpignan : Pascal Noguès (Lettres modernes) – pascal.nogues@univ-perp.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

À l'issue du M1, l'étudiant peut candidater à un master recherche (littérature française et comparée, langues et littératures anciennes) à Montpellier ou à un master professionnel Métiers du livre et de l'édition à Montpellier. Il peut aussi se réorienter vers la préparation du CAPLP ou du concours de professeur des Écoles.

Résultats nationaux des concours externes du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents aux concours	Nombre d'admis
Lettres modernes	755	941	598
Lettres classiques	134	65	55

Parcours :

Éducation musicale

Concours préparés :

CAPES / CAFEP Éducation musicale et chant choral

Lieu : Montpellier**Présentation et objectifs**

Le master MEEF Éducation musicale vise la préparation du CAPES externe et du CAFEP d'éducation musicale et chant choral. À l'issue de cette formation l'étudiant doit être capable d'enseigner la musique dans le secondaire. La formation est constituée d'enseignements dans les domaines disciplinaire, interdisciplinaire, didactique et technologique (C2i2e et outils informatiques propres à la musique) et de mises en situation professionnelle.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Musicologie ou titre équivalent. Les étudiants venant d'une autre licence doivent bénéficier d'une formation musicale et musicologique équivalente à celle de la licence de Musicologie.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Yvan Nommick – yvan.nommick@univ-montp3.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

À l'issue du M1, l'étudiant peut candidater à un master recherche (musique et musicologie) ou à un master professionnel tel que le master « Direction artistique de projets culturels » de l'UPVM3. Il peut aussi se réorienter vers la préparation du concours de professeurs des écoles. D'autres débouchés possibles sont l'enseignement dans le cadre d'écoles de musique et les métiers de la médiation culturelle.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Musique	127	66	37

Parcours :
Allemand**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Allemand**Lieu :** Montpellier**Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'allemand de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'allemand, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en allemand.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**

Andréa Chartier-Bunzel – andrea.chartier-bunzel@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en allemand en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Allemand	215	95	60

Parcours :
Anglais

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Anglais

Lieux : Montpellier - Perpignan

Présentation et objectifs

L'enseignement vise la formation des professeurs d'anglais de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'anglais, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en anglais.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Montpellier : Luc Bouvard – luc.bouvard@univ-montp3.fr

Perpignan : Louisa King – louisa.king@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en anglais en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat. Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Lettres-Anglais.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Anglais	781	1288	675

Parcours :
Catalan**Concours préparés :**
CAPEs / CAFEP Catalan**Lieu :** Perpignan**Présentation et objectifs**

Ce master prépare aux épreuves du CAPES de catalan et forme les futurs professeurs de catalan. L'étudiant consolide compétences linguistiques, savoirs culturels, expérience et pratique professionnelle, tant en catalan que dans la valence complémentaire choisie pour le concours : lettres, histoire-géographie, espagnol ou anglais. La formation met l'accent sur la didactique de la langue et des DNL en catalan et ouvre aux métiers de l'enseignement du catalan, langue vivante et langue véhiculaire.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en Études Catalanes ou un titre équivalent.

Composantes de formation

UPVD (IFCT)

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**Miriam Almarcha Paris – almarcha@univ-perp.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en catalan en fin de S1. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche, le Master Professionnel Relations Transfrontalières ou le master MEEF Plurilingue Immersion (enseignement immersif privé) sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF.

Possibilité de se réorienter vers un concours CRPE spécial en langue régionale catalan (enseignement primaire) ou autres concours de même niveau. Possibilité de recrutement comme contractuel remplaçant de catalan et d'enseignant de DNL (histoire-géographie) en catalan.

La diversité de la formation et les compétences acquises autorisent des réorientations vers les métiers de l'enseignement primaire bilingue catalan et vers des spécialisations.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Catalan	1	7	1

Parcours :
Espagnol**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Espagnol**Lieux :** Montpellier - Perpignan**Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'espagnol de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'espagnol, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en espagnol.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**

Montpellier : Celine Pegorari – celine.pegorari@univ-montp3.fr

Perpignan : Amélie Adde – amelie.adde@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en espagnol en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat. Possibilité de se réorienter vers un CAPLP Lettres-Espagnol.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Espagnol	320	789	324

Parcours :
Italien**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Italien**Lieu :** Montpellier**Présentation et objectifs**

L'enseignement vise la formation des professeurs d'italien de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe d'italien, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en italien.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**

Sabina Ciminari – sabina.ciminari@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en italien en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Italien	20	143	20

Parcours :
Chinois

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Chinois

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

L'enseignement vise la formation des professeurs de chinois de l'enseignement secondaire et prépare aux épreuves du CAPES externe de chinois, et plus largement à l'acquisition d'une méthodologie disciplinaire couplée à une expérience professionnelle : compréhension de l'oral et de l'écrit, traductions, réflexion sur la langue, analyse et mise en relation d'un dossier hétérogène, argumentation, exploitation didactique et pédagogique de documents authentiques en langue étrangère, réflexion sur la pratique enseignante.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en chinois.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Rachel Daveluy – rachel.daveluy@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en chinois en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Chinois	10	64	10

Parcours :
Occitan**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Occitan**Lieu :** Montpellier**Présentation et objectifs**

Ce master prépare aux épreuves du CAPES d'occitan-langue d'oc qui est en réalité bivalent puisque la seconde épreuve de l'écrit est une épreuve d'une autre discipline que le candidat choisit entre lettres, histoire-géographie, espagnol ou anglais. Par conséquent, en plus de sa formation en occitan-langue d'oc, l'étudiant suit une formation correspondant à l'option choisie. La formation en occitan-langue d'oc permet de consolider les compétences linguistiques et les savoirs culturels en lien avec leur expérience professionnelle.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de LLCER en occitan.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**

Gilda Russo – gilda.russo@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Possibilité de se réorienter vers un master recherche en occitan en fin de S1, avec dette ou avis de la commission pédagogique. En fin de M1, une réorientation vers le M1 Recherche sera envisageable avec validation partielle des enseignements de M1 MEEF. En fin de M2, possibilité de se réorienter vers un M2 Recherche après avis de la commission d'admission. Réorientation possible vers d'autres concours de la fonction publique, métiers de la traduction et de l'interprétariat.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Occitan	4	4	3

Parcours :
Sciences économiques et sociales

Concours préparés :
CAPES / CAFEP SES

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Le master a pour vocation de former les futurs professeurs de sciences économiques et sociales des lycées. La formation est à la fois disciplinaire (préparation au concours et initiation à la recherche en économie, sociologie et sciences politiques), didactique et professionnelle. Le M1 est essentiellement consacré à la préparation des épreuves du CAPES SES et propose 6 semaines de stage en établissement scolaire. Le M2 prolonge et approfondit les enseignements dispensés en M1 avec une formation combinant formation dans un établissement d'enseignement supérieur et stage de pratique en établissement scolaire à l'année.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'économie, de sociologie, d'AES, de sciences politiques ou d'IEP ou diplômes équivalents.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre composante : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Eric Paroldi – eric.paroldi@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

À l'issue du M2, le master ayant un contenu professionnel mais également recherche, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat, en économie, sociologie ou sciences politiques. Ils ont la possibilité soit d'opter pour un autre concours de la Fonction publique (territoriale ou nationale), soit de postuler à des emplois de cadres du secteur privé dans les banques, les assurances ou encore le commerce (liste non exhaustive).

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
SES	121	415	102

Parcours :
Documentation**Concours préparés :**
CAPES / CAFEP Documentation**Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Cette formation prépare au CAPES de documentation et au métier de professeur-documentaliste. Elle répond aux exigences du concours en proposant des enseignements théoriques consacrés, d'une part aux Sciences de l'Information et de la Communication, à l'épistémologie et l'histoire de la Documentation et d'autre part, à la connaissance du système éducatif, des pratiques professionnelles et des missions des professeurs-documentalistes. Les étudiants sont aussi préparés aux épreuves écrites et orales du concours et bénéficient de stages en établissements scolaires.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent peuvent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence contenant des enseignements professionnels en documentation et d'avoir au moins une première expérience dans ce domaine (stage, bénévolat, expérience associative...).

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM, ITIC.

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsable de parcours**

M1 : Eva Sandri – eva.sandri@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Passerelles existantes avec le master Gestion de l'information et médiation documentaire et avec le master Management et valorisation de l'information numérique. Les étudiants après l'obtention de ce Master peuvent envisager une insertion professionnelle dans le secteur d'activité de l'information documentation : bibliothèques, centres et services de documentation en entreprise, dans les collectivités ou dans les institutions.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis
Documentation	120	328	115

Parcours :
Histoire et Géographie

Concours préparés :
CAPES / CAFEP Histoire et Géographie

Lieux : Montpellier - Perpignan

Présentation et objectifs

La formation est articulée sur les 4 semestres du cursus de master et prépare spécifiquement au concours de recrutement national qu'est le CAPES. Les enseignements portent sur les 6 questions au programme du CAPES d'Histoire et Géographie (3 en Histoire, 3 en Géographie) et préparent aux épreuves écrites et orales spécifiques. La formation comporte également des enseignements de professionnalisation des étudiants et d'initiation à la recherche. Les stages sont répartis sur les deux années, le M2 donne la possibilité d'une formation alternée entre la mise en situation professionnelle dans un établissement scolaire (stage en responsabilité) et la formation disciplinaire dispensée dans un établissement d'enseignement supérieur.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence d'histoire ou histoire de l'art et archéologie ou de géographie et aménagement comportant une formation à la fois à la géographie et l'histoire du fait du caractère bivalent du concours.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6) Montpellier et UPVD (UFR LSH) Perpignan

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Montpellier : Camille Renaudin – camille.renaudin@univ-montp3.fr

Perpignan : Agathe Maupin – agathe.maupin-buskin@univ-perp.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Pas de passerelle possible ni de réorientation possible vers un M2 Recherche ni l'inverse.

Résultats nationaux du concours externe du CAPES session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis	Liste complémentaire
Histoire et Géographie	575	1658	575	6

Parcours :
Sciences et techniques médico-sociales

Concours préparés :
CAPET / CAPLP STMS

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

Ce parcours STMS s'adresse aux étudiants et professionnels issus des domaines sanitaires et sociaux se destinant à l'enseignement des Sciences Médico-Sociales.

Cet enseignement pluridisciplinaire s'exerce :

– **En Lycée Technologique pour le CAPET** : série du Baccalauréat ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social) où les enseignants dispensent des cours théoriques et technologiques (Santé Publique, Bien-être social, protection sociale, politiques sanitaires et sociales ...) et dans l'enseignement supérieur en BTS SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Sociaux), BTS ESF (Économie Sociale et Familiale), DE CESF (Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale et Familiale) ;

– **En Lycée Professionnel pour le CAPLP** : CAP AEPE : petite enfance, Baccalauréats Professionnels AEPA (Animation-enfance et personnes âgées), ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne). En complément des cours théoriques, les enseignants dispensent des cours de pratiques de soins aux personnes (puériculture, soins de nursing de malades et personnes âgées) et d'animation auprès de ces publics. Ils organisent et gèrent les stages (PFMP) et le contrôle continu certificatif (CCF).

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Une commission sélectionnera les candidatures sur la base de critères publiés chaque année (diplôme, niveau des notes, préparation à cette formation, projet, investissement sanitaire, social ou éducatif, personnel ou professionnel...). Il est recommandé d'être titulaire d'une licence de Sciences Sanitaires et Sociales, de Sociologie, de Psychologie ou diplômes équivalents. Des diplômes d'État des secteurs sanitaires et sociaux ou médico-sociaux sont également acceptés si de niveau ou grade licence. Sinon, il faut présenter conjointement une demande de VAP, Validation des Acquis Professionnels, au SUFCO de l'Université.

Composantes de formation

UPVM3 (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Helène Gautier-Pélessier – helene.gautier@univ-montp3.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Une partie des enseignements disciplinaires est regroupée avec celles d'un master professionnel (mention GEAD, spécialité santé et territoires, ST, UPVM) débouchant sur des métiers variés de cadres dans les domaines sanitaires et sociaux et d'autres concours d'écoles supérieures ou de la fonction publique territoriale. Des passerelles existent déjà pour ce master ST avec d'autres diplômes supérieurs de travail social ou de cadre. Certaines UE du master MEEF associé sont donc validables pour ces diplômes.

Résultats nationaux des concours externes session 2022

Sciences et Techniques Médico-Sociales	Nombre de postes en 2022	Présents aux concours	Nombre d'admis
CAPET	30	94	30
CAPLP	60	155	56

Parcours :**Éducation physique et sportive (EPS)****Concours préparés :****CAPEPS / CAFEPS****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours MEEF EPS est le débouché naturel de la licence STAPS Éducation et Motricité qui permet aux étudiants dès la seconde année de Licence une spécialisation sur les métiers de l'enseignement. Il s'adresse donc à des étudiants disposant de bases théoriques solides et d'une expérience de terrain. (Les maquettes de licence incluent des stages en établissement durant chaque semestre de L2-L3).

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent doivent candidater en M1 en vue de l'examen de leur dossier. Il est recommandé d'être titulaire d'une licence STAPS parcours Education et Motricité. Le nombre de place est limité : à titre d'indication il était fixé à 75 en 2017 et fera l'objet d'une décision chaque année au niveau des instances universitaires.

Composantes de formation

UM (UFR STAPS)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr**Responsables de parcours**Éric Dreidemy – eric.dreidemy@umontpellier.frM1 : Éric Dreidemy – eric.dreidemy@umontpellier.frM2 : Olivier Prado – olivier.prado@umontpellier.fr**Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés**

Un certain nombre de formations permettent des réorientations à la sortie du M1 :

M1 MEEF parcours PE

M2 STAPS Activité Physique et Santé

M2 STAPS Sciences du mouvement Humain

M2 STAPS Sciences et techniques du Coaching Sportif

Résultats nationaux du concours externe du CAPEPS session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents au concours	Nombre d'admis	Liste complémentaire
CAPEPS	680	2704	680	2

Concours préparé : Concours de Conseiller principal d'Éducation

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs

La spécialité s'adresse prioritairement aux étudiants visant la fonction de CPE, mais ouvre aussi plus largement des perspectives dans le champ de l'encadrement éducatif, de la médiation et du développement de projets liés à des politiques territoriales. La formation répond à la double exigence de maîtrise de connaissances théoriques et de professionnalisation.

Conditions d'accès

Pour accéder au M1 : le nombre de place est limité : à titre d'indication il était fixé à 31 en 2018 et fera l'objet d'une décision chaque année au niveau des instances universitaires. Tout étudiant titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent peut candidater en M1 en vue de l'étude de son dossier. L'équipe pédagogique examine le cursus initial, la cohérence du projet de l'étudiant, et l'expérience acquise, en particulier dans le domaine éducatif. Le fait d'avoir déjà préparé et passé le concours CPE (*a fortiori* d'y avoir été admissible), et/ou d'avoir exercé en qualité d'assistant d'éducation sont pris en compte. S'agissant de la formation universitaire antérieure, les disciplines suivantes (au niveau d'une licence validée) sont considérées comme plus particulièrement adaptées (ordre décroissant) : sociologie, sciences de l'éducation, psychologie, philosophie, histoire, droit, lettres.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Geneviève Zoïa – genevieve.zoia@umontpellier.fr

Amelle El Ghorfi – amal.el-ghorfi@umontpellier.fr

Poursuites d'études, réorientation et autres débouchés

Passerelles vers d'autres secteurs professionnels par le biais de concours d'entrée en formation ou de recrutement : éducation spécialisée, secteur social, emplois dans le cadre de la politique de la ville / champ éducatif, PJJ...

Résultats nationaux session 2022

	Nombre de postes en 2022	Présents aux concours	Nombre d'admis
CPE concours interne	70	1682	70
CPE concours externe	560	1629	559

Parcours :**Analyse des Cultures et du Travail des Enseignants, Éducateurs, Élèves (ACTEs)****Lieu :** Montpellier**Présentation et objectifs**

Ce parcours vise à accueillir des professionnels de l'enseignement et de la relation éducative de tous horizons (premier degré, second degré, université, associations, écoles de métiers divers...), souhaitant réfléchir, ajuster, déployer leurs pratiques, et les faire évoluer en expérimentant des innovations. Adossé à des travaux scientifiques portant notamment sur : **a)** l'analyse du « réel » ou de l'« activité » d'enseignement, et d'apprentissage, **b)** les cultures, publics et comportements des apprenants, et **c)** les relations éducatives... il vise, dans un contexte en mouvement, à contribuer : à la construction de professionnalités robustes et ajustées sur les plans éthiques et techniques, et au développement de compétences transversales de haut niveau.

Les contenus de formation

Les contenus de formation s'organisent autour de trois axes :

- Des éclairages scientifiques sur les situations auxquelles sont confrontés les enseignants (par exemple : travailler selon une logique de compétences ou au service du développement d'une dynamique inclusive, ou encore participer à la construction du sens des apprentissages, ou contrecarrer le décrochage, etc.). Ces situations invitent en effet à comprendre les mondes des élèves et des enseignants, elles supposent de prendre en compte les dimensions culturelles de l'institution et de ses acteurs, les politiques d'établissements. Elles peuvent concerner ou impliquer des pédagogies innovantes qu'il convient d'analyser et d'alimenter ;
- Des entraînements à l'analyse réflexive permettant d'évoquer, de comprendre et d'analyser des situations précises de travail, dans une logique de développement de savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels ;
- Une démarche de recherche s'inscrivant dans le cadre d'approches interactionnistes (socio-anthropologie, ergonomie et analyse de l'activité), conduisant à l'élaboration d'un mémoire. Ce mémoire pourra prendre une forme rédigée usuelle ou une forme mixte associant parties rédigées et films ou documents sonores (pour servir cette possibilité, sont dispensés des cours d'écriture radiophonique et filmique).

La formation, à dominante présentielle comprend une modalité à distance de l'ordre de 10% du total des heures.

Conditions d'accès

Ce parcours débute en M1. L'accès direct en M2 reste exceptionnellement possible suivant le niveau d'étude du/de la candidat·e ou par une validation d'acquis professionnels dans le cadre universitaire.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsable de parcours

Serge Leblanc – serge.leblanc@umontpellier.fr

Sébastien Chaliès – sebastien.chalies@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Ce master s'inscrit dans une logique de formation tout au long de la vie.

Suite à la validation du master, si une orientation recherche s'affirme, le master pourrait se poursuivre par une inscription en thèse.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Outre les réinventions de soi ou les dynamiques locales auxquelles on constate qu'il contribue (par exemple au sein d'une équipe pédagogique ou d'un établissement), ce master pourra, pour le lauréat, déboucher sur de nouvelles missions institutionnelles ou participer d'une dynamique générale le conduisant vers de nouvelles fonctions (par exemple d'accompagnement ou de « conseil »).

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Parcours :**Didactique des Humanités (DIDHUM)****Options :**

Didactique des arts plastiques et visuels – didactique du français et de la littérature – didactique de l'histoire-géographie.

Lieu : Montpellier

Présentation et objectifs**Public et objectifs**

Ce master s'adresse principalement à des enseignants (1^{er} et 2nd degré), à des formateurs, des conseillers pédagogiques, (etc.) qui souhaitent développer leurs connaissances et compétences dans un des domaines relevant de la didactique des Humanités :

1. Didactique des arts plastiques et visuels,
2. Didactique du français et de la littérature,
3. Didactique de l'histoire et de la géographie.

La formation interroge les pratiques enseignantes, les dispositifs développés, l'activité des élèves et sa prise en compte par l'enseignant dans le champ disciplinaire de l'option choisie.

Contenus de formation

Les contenus de formation s'organisent autour de trois axes :

- Des éclairages théoriques sur les questions qui traversent l'école et l'enseignement ; sur les concepts didactiques généraux et spécifiques à chaque option disciplinaire ;
- Des entraînements à l'analyse réflexive de pratiques d'enseignement, de dispositifs et de situations favorisant l'appropriation d'outils (conceptuels et méthodologiques) permettant d'engager une réflexion sur sa propre pratique d'enseignement ou de formation ;
- Une démarche de recherche s'inscrivant dans le cadre développé dans l'axe Savoirs Pratiques et Didactiques du LIRDEF¹ conduisant à l'élaboration d'un mémoire (impliquant une problématisation d'un aspect du métier, ainsi que la construction et l'analyse de données de terrain).

Conditions d'accès

Accès en M1 : ce parcours s'adresse à tout titulaire d'une licence ayant une expérience professionnelle de l'enseignement de la discipline choisie (PE, PLC lettres, arts visuels, HG) et/ou de la formation.

Un accès par VAE ou VAP est possible en fonction d'éléments spécifiques aux parcours. Pour plus d'informations prendre contact avec la responsable du parcours.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Fabien Groeninger – fabien.groeninger@umontpellier.fr

Agnès Perrin-Doucey – agnes.perrin-doucey@umontpellier.fr

Options :

Arts plastiques et visuels : Caroline Blanvillain – caroline.blanvillain@umontpellier.fr

Français et littérature : Agnès Perrin-Doucey

Histoire géographie : Fabien Groeninger – fabien.groeninger@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Le contenu professionnel est fondé sur la recherche, il vise l'amélioration des pratiques et le développement de compétences dans le suivi et la formation des enseignants. Une poursuite en doctorat est envisageable.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Le master permet d'exercer des fonctions d'accompagnement au sein des institutions de l'Éducation nationale. Il vise à renforcer les compétences dans l'activité d'enseignement elle-même, et à évoluer vers des postes d'expertise ou de formation.

¹ <https://lirdef.edu.umontpellier.fr/>

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.



Parcours :**Savoirs, Apprentissages, Formation, Identité, Recherche (SAFIR)****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Le parcours **SAFIR** étudie l'élaboration, l'évolution et la transmission des **Savoirs** et questionne les différentes conceptions de l'**Apprentissage**. Il vise la construction des compétences de **Formation** liées aux pratiques d'ingénierie, mais aussi d'analyse de situations intégrant au plus près l'activité réelle des acteurs dans les métiers de l'enseignement et de la formation en éducation. L'**Identité** et la professionnalité du formateur se construisent au sein d'une communauté de pratiques par la **Recherche** et la mise en œuvre d'actions de recherche en formation.

Adossé à différents champs de recherches en sciences de l'éducation et de la formation, ce parcours mobilise une équipe pluridisciplinaire d'enseignants et d'enseignants-chercheurs.

Les contenus de formation

Les contenus de formation s'articulent autour :

- D'éclairages théoriques sur l'élaboration, l'évolution et la transmission des **Savoirs** (incluant connaissances et compétences disciplinaires, savoir-faire didactiques et inter-didactiques, etc.) dans les métiers de la formation en éducation, aux plans épistémologique, historique, didactique et méthodologique.
- De questionnements sur la conception, le pilotage, l'accompagnement et l'évaluation de formations. La perspective adoptée est celle des pratiques en ingénierie de Formation, initiale et continue, universitaire et institutionnelle, en intégrant la question de l'activité réelle du formateur.
- Et d'une démarche personnelle de recherche qui conduit à la réalisation d'un mémoire à partir d'une problématique de formation, encadrée par un tuteur et partagée avec l'ensemble des étudiants au cours des séminaires de recherche.

Conditions d'accès

Ce parcours sur deux années (M1 et M2) est accessible aux conditions suivantes : être titulaire d'une L3 ou d'un titre équivalent (BAC +3) et présenter un dossier de candidature (lettre et CV) fondé sur un intérêt, un projet ou une pratique effective dans les métiers de la formation en éducation.

L'accès au parcours peut également faire l'objet d'une validation d'acquis professionnels sur présentation d'un dossier (VAP85).

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Aurélié Chesnais – aurelie.chesnais@umontpellier.fr

Béatrice Ley – beatrice.ley@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification de compétences professionnelles. Suite à la validation du master, une poursuite en doctorat est également possible.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Ce parcours doit permettre à des professionnels de l'éducation, de l'enseignement et de la formation d'évoluer au sein de leur l'institution ou dans d'autres institutions. Il peut également autoriser une évolution de carrière vers les métiers de la recherche, dans le domaine de l'éducation et de la formation.

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Parcours : Éducation et Pratiques inclusives

Sous parcours : Enseignant en Classe Ordinaire (EPI-CO)

Lieux : Montpellier

Présentation et objectifs

Le parcours EPI-CO vise à former les enseignants intervenant en classe ordinaire et s'interrogeant sur l'évolution de leur pratique nécessaire pour contribuer à l'école inclusive.

Contenus de formation

Le parcours a pour objectif de former les enseignants aux enjeux et pratiques de l'école inclusive. Les apports permettront de mieux comprendre les situations de handicap et les besoins éducatifs particuliers. Les enseignants seront amenés à questionner et revisiter leurs pratiques professionnelles afin de mieux accompagner les élèves rencontrant des obstacles dans l'apprentissage.

L'identité professionnelle sera interrogée pour aider à clarifier les gestes et postures dans l'activité.

Un accompagnement dans l'élaboration de dispositifs adaptés sera proposé.

Le mémoire final invitera à adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle tout en étant adossé à la recherche.

La formation se déroule le mercredi pour permettre aux enseignants du premier degré et du second degré de la suivre.

Conditions d'accès

Ce parcours se déroule en deux ans (Master 1 en partie commun avec les autres parcours de la mention PIF) et un master 2.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Sylvie Perez : sylvie.perez@umontpellier.fr

Laure Ros : laure.ros@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification professionnelle pour les enseignants.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Les étudiants inscrits dans le cadre de la formation initiale peuvent présenter les concours des IRTS (éducateurs spécialisés).

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Parcours : Éducation et Pratiques inclusives

Sous parcours : Enseignant Spécialisé (EPI-ES)

Lieux : Montpellier - Nîmes

Présentation et objectifs

Le parcours EPI- ES vise à former des enseignants et personnels éducatifs spécialisés intervenant en ULIS, SEGPA, IME, ITEP, IMPRO et autres dispositifs contribuant à l'éducation inclusive...

L'objectif est de leur apporter les références théoriques et pratiques propres au champ de l'éducation spécialisée et de les accompagner dans la compréhension de leur pratique professionnelle. Les enseignants trouveront dans la formation les éléments nécessaires pour préparer le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive).

Contenus de formation

Le parcours offre des contenus de formation permettant aux enseignants de préparer aussi le CAPPEI – Certification d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive – (créée par décret du 10 février 2017). Il s'organise autour de connaissances et compétences générales (réglementation, évolutions des systèmes éducatifs français et européens, concepts fondamentaux, identité et responsabilité professionnelles) mais également spécifiques (expression de besoins, analyse des obstacles pédagogiques spécifiques, construction de projets éducatifs, de parcours adaptés, pratiques éducatives et pédagogiques personnalisées).

L'organisation de ce parcours prévoit une alternance entre le lieu d'exercice et la formation.

Elle comprend 6 semaines de formation en présentiel, répartie en deux périodes de 3 semaines par semestre (soit 12 semaines sur l'année).

La validation du master peut s'envisager sur plusieurs années par la capitalisation des différentes UE.

Conditions d'accès

Ce parcours comprend un master 1 commun aux parcours de la mention PIF. L'accès direct en M2 peut être possible pour des enseignants ayant déjà un niveau master 1 et de l'expérience dans l'enseignement spécialisé.

Il est ouvert en formation continue à des enseignants titulaires du CAPASH ou du 2CASH.

Composante de formation

Faculté d'Éducation de l'UM

Inscription : www.inspe-academiedemontpellier.fr

Responsables de parcours

Sylvie Perez : sylvie.perez@umontpellier.fr

Laure Ros : laure.ros@umontpellier.fr

Poursuites d'études et réorientation

Cette formation s'inscrit dans une logique de formation continue et de certification professionnelle pour les enseignants.

Insertion professionnelle et autres débouchés

Les étudiants inscrits dans le cadre de la formation initiale peuvent présenter les concours des IRTS (éducateurs spécialisés).

En M1 la formation est en hybride à distance : les cours auront lieu en distanciel mais des regroupements obligatoires seront organisés.

Adresses des structures d'enseignement

Université de Montpellier

Faculté d'Éducation

fde.umontpellier.fr
04 67 61 83 00

Carcassonne

122 avenue du Général Leclerc
11000 Carcassonne
Contact scolarité : 04 68 11 37 90

Mende

12 avenue du Père Coudrin – BP 40
48001 Mende Cedex
Contact scolarité : 04 66 49 16 22

Montpellier

2 place Marcel Godechot – BP 4152
34092 Montpellier Cedex 5
Contact scolarité : 04 67 61 82 83

Nîmes

62 rue Vincent Faïta
30000 Nîmes
Contact scolarité : 04 66 62 84 75

Perpignan

3 avenue Alfred Sauvy
66000 Perpignan
Contact scolarité : 04 68 85 70 48

Faculté des Sciences

Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5
www.sciences.edu.umontpellier.fr

Contact :
Séverine Alarçon
severine.alarcon@umontpellier.fr
04 67 14 49 39

UFR STAPS

700 avenue du Pic St Loup
34090 Montpellier
www.staps.edu.umontpellier.fr

Contact :
staps-master@umontpellier.fr
04 11 75 90 37

Université Paul Valéry Montpellier 3

UFR6 « Éducation et sciences en lettres, langues, arts et sciences humaines et sociales »

Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5
www.univ-montp3.fr

Responsable scolarité : Coralie de Casto – coralie.de-casto@univ.montp3.fr / 04 67 14 25 75

Gestionnaires pédagogiques :

Lettres et Arts : Marie Desaigne – marie.desaigne@univ.montp3.fr / 04 67 14 23 81

Langues et SHS : Wahbya Avril – wahbya.avril@univ.montp3.fr / 04 67 14 25 19

Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy
66860 Perpignan Cedex 9
www.univ-perp.fr

Contacts :

UFR LSH : C. Bouic
caroline.bouic@univ-perp.fr
04 68 66 17 77

UFR SEE : C. Barelaud
charlotte.barelaud@univ-perp.fr
04 68 66 21 28

IFCT : M. Pernier
michele.pernier@univ-perp.fr
04 68 66 22 10

Unimes

Rue du Docteur Georges Salan
30021 Nîmes Cedex 1
www.unimes.fr

Contact :
Marielle Chevalier – marielle.chevalier@unimes.fr
scolarite.arts@unimes.f

Site Vauban : 04 66 36 45 21

Préparation à l'agrégation externe

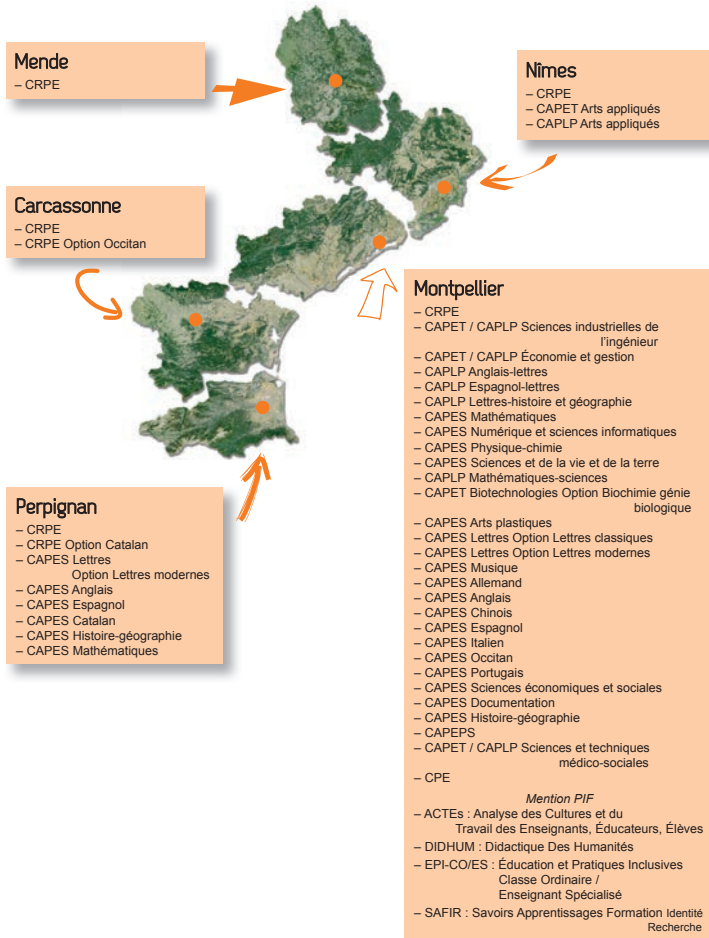
Université Paul Valéry Montpellier 3

Lettres classiques et grammaire	UFR 1	J-F. Thomas	jean-francois.thomas@univ-montp3.fr
Lettres modernes	UFR 1	Mathias Sieffert	mathias.sieffert@univ-montp3.fr
Musique	UFR 1	Alice Pointeau	alice.rakotofiringa@univ-montp3.fr
Philosophie	UFR 1	Jean-François Lavigne	jean-francois.lavigne@univ-montp3.fr
Allemand	UFR 2	Katja Wimmer	katja.wimmer@univ-montp3.fr
Anglais	UFR 2	Florence March	florence.march@univ-montp3.fr
Espagnol	UFR 2	Sophie Sarrazin	sophie.sarrazin@univ-montp3.fr
Italien	UFR 2	Sabina Ciminari	sabina.ciminari@univ-montp3.fr
Géographie	UFR 3	Camille Renaudin	camille.renaudin@univ-montp3.fr
Histoire	UFR 3	Thomas Granier	thomas.granier@univ-montp3.fr

Université de Montpellier

Mathématiques	FDS	Matthieu Hillairet	matthieu.hillairet@umontpellier.fr
Sciences de la Vie / Science de la Terre et de l'Univers	FDS	Thomas Silberfeld Sylvain Coq Fleurice Parat Fanny Garel	thomas.silberfeld@umontpellier.fr sylvain.coq@umontpellier.fr fleurice.parat@umontpellier.fr fanny.garel@umontpellier.fr

Cartographie des concours préparés et parcours de la mention "pratiques et ingénierie de la formation"



Nos partenaires

www.reseau-inspe.fr



www.devenirenseignant.gouv.fr

DEVENIR ENSEIGNANT

www.mgen.fr



www.gmf.fr



ASSUREMENT HUMAIN

www.maif.fr



Pour plus d'infos sur les concours :

www.devenirenseignant.gouv.fr

Mende

– Faculté d'Éducation - UM

Nîmes

– Faculté d'Éducation - UM
– Département Sciences et Arts-Unîmes

Carcassonne

– Faculté d'Éducation - UM

Montpellier

– UFR STAPS UM
– Faculté d'Éducation - UM
– Faculté des Sciences - UM
– UFR6 Éducation et Sciences en Lettres, Langues et Sciences Humaines - UPVM3

Perpignan

– Faculté d'Éducation - UM
– UFR Lettres et Sciences Humaines, Sciences Exactes et Expérimentales et Institut Franco - Catalan Transfrontalier - UPVD

INSPE Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Académie de Montpellier

www.inspe-academiedemontpellier.fr



INSPE de l'académie de Montpellier
Institut national supérieur du professorat et de l'éducation

8 rue de l'École normale – 34197 Montpellier
Tél : 04 67 41 68 29 – inspe@umontpellier.fr

